



Les procédures de la marque de l'Union européenne

- Niveau : 2
- Type : Stage court
- Lieu : A distance
- Durée : 7h (2 demi-journées de 9h00 à 12h30)
- Tarif : 350 Euros
- Renseignements : academie@inpi.fr

Objectifs

- Expliquer les procédures administratives d'obtention et de maintien des droits de la marque de l'Union européenne ;
- Expliquer les effets de l'enregistrement de la marque de l'Union européenne ;
- Identifier l'intérêt économique de la marque de l'Union européenne.

L'atteinte des objectifs pédagogiques est évaluée en cours et/ou en fin de formation. Elle est réalisée au moyen de quiz, exercices, cas pratiques ou mise en situation.

Public

Toute personne amenée à gérer les procédures administratives de la marque de l'Union européenne.

Prérequis

Il est nécessaire de maîtriser les bases du droit français des marques ou d'avoir suivi la formation « Les essentiels de la propriété industrielle : la marque ».

Programme

- Les choix stratégiques de l'entreprise en matière de protection à l'étranger ;
- Le contexte réglementaire de la marque de l'Union européenne ;
- Analyse du système de la marque de l'Union européenne - textes et pratique :
 - Le dépôt de la demande ;
 - L'examen de la demande ;
 - Les recherches d'antériorité ;
 - La publication ;
 - Les observations – les oppositions des tiers ;
 - L'enregistrement de la marque ;
 - Les transformations en demandes nationales ;
 - L'exploitation et la perte du droit ;
 - Les procédures de recours ;
 - La défense des droits.
- Intérêt économique de la marque de l'Union européenne.

Moyens pédagogiques

- Documentation et supports pédagogiques électroniques transmis aux stagiaires ;
- Exposés portant sur les définitions et les principes généraux ;
- Exercices pratiques ;
- Echanges avec les intervenants.

Intervenants

- Avocats ;
- Juristes en entreprise.

Pour compléter cette formation :

- [« Les procédures de la marque internationale »](#)